

ATTENTION Règlement impératif avec votre bulletin d'inscription**Coordonnées du participant :**

Nom : Prénom :
 Fonction :
 Société :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Fax :
 Secteur d'activité : Code NAF :
 Effectifs : 1 à 49 50 à 199 200 à 499 500 à 999 1000 et +
 Pour le suivi de votre inscription, e-mail :

Je souhaite recevoir des informations du Groupe Les Echos et de ses partenaires

Dossier d'inscription suivi par :

Nom : Prénom :
 Tél : Fax :

Facture à établir à l'ordre de :

Société :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Contact :
 Tél : Fax :
 N° SIRET :

"Ces informations sont destinées à nos services. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant."

suite du bulletin 

2^{ème} conférence annuelle**DÉPENDANCE****Mardi 30 janvier 2007****Hôtel Lutétia • Paris**

LesEchos
 CONFÉRENCES

2^{ème} conférence annuelle**DÉPENDANCE**

**Financer, coordonner et professionnaliser
 la prise en charge des personnes dépendantes**

Mardi 30 janvier 2007**HÔTEL LUTÉZIA • PARIS**

<http://conferences.lesechos.fr>

Plus de trois ans après la canicule de 2003 et à la veille d'échéances électorales importantes, la deuxième conférence annuelle « Dépendance » sera l'occasion de faire un bilan de l'action publique en faveur d'une meilleure prise en charge des personnes dépendantes, âgées et handicapées. Elle permettra également de débattre des priorités et des stratégies pour l'avenir des entreprises spécialistes de la prise en charge de la dépendance, tant pour l'assurance et les services à la personne que pour l'hébergement, dans les institutions spécialisées ou à domicile.

Fin 2006, 1 million de personnes seront bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie, 200 000 de plus que les prévisions contenues dans la loi de 2002. Ce dispositif a coûté 5,2 milliards d'euros en 2005, un financement pour les trois quarts assuré par les départements. L'évolution démographique ne va pas, loin s'en faut, dans le sens d'une embellie financière.

Afin d'assurer un financement pérenne, les acteurs publics et privés cherchent leurs marques, une contribution individuelle en complément de la collectivité paraissant de plus en plus nécessaire.

État, collectivités locales, assureurs : quel rôle pour chacun des acteurs ? Doit-on aller vers la création d'un 5^{ème} risque ? Quelles solutions complémentaires à l'APA ?

L'APA s'avère souvent insuffisante, spécialement pour les personnes vivant à domicile. Pourtant, dans une étude de la DRESS de 2006, 8 français sur 10 déclarent préférer le maintien à domicile, pour eux-mêmes ou pour leurs proches. La mise en place du plan Borloo sur les services à la personne est une réponse au besoin de prise en charge de la dépendance à domicile. Mais il reste à définir les conditions de succès des entreprises ou des associations qui décident de développer cette offre.

Quel positionnement des différents acteurs (associations, mutuelles, sociétés d'assistance) ? Faut-il adopter une stratégie nationale ou locale ? Comment professionnaliser ces services ? Quelle démarche qualité ?

Au-delà des services à domicile se pose le problème de la continuité de la prise en charge des personnes dépendantes. Entre une admission à l'hôpital pour une durée limitée et le retour au domicile, une prise en charge dans une institution peut être nécessaire. De même, des accueils de jour peuvent éviter un hébergement complet en soulageant les aidants. Mais ce parcours de prise en charge reste à inventer. L'organisation des structures hospitalières, et des institutions spécialisées et d'hospitalisation à domicile sont en effet très cloisonnées.

Comment mettre en place une véritable coordination de prise en charge, entre hôpital, institutions et domicile ?

Face à ces enjeux et ces questions, les principaux décideurs de la prise en charge de la dépendance (entreprises d'hébergement et de services, administrations et collectivités, professionnels du financement et de l'assurance et experts) viendront témoigner et confronter leurs opinions et leurs expériences. Un rendez-vous majeur pour faire le point sur le secteur de la dépendance et ses défis.

Pour tout renseignement sur le contenu du programme : Jean-Ronan LE PEN • jrlepen@lesechos.fr

Contact Presse : Sonia KHATCHADOURIAN • skhatchadourian@lesechos.fr

CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

- **Hébergements de personnes âgées :**
Directeurs et administrateurs d'EHPAD, de résidences et logements-foyers pour personnes âgées, d'USLD
- **Entreprises de services à domicile (soins, aide, assistance, sécurité) :**
Présidents, directeurs généraux, directeurs stratégie et développement, directeurs commerciaux, directeurs des ressources humaines d'entreprises de soins, d'aide et de services à domicile
- **Sociétés d'assurances, mutuelles, d'assistance, institutions de prévoyance, banques :**
Présidents, directeurs généraux, directeurs santé, directeurs stratégie, directeurs du développement, directeurs commerciaux
- **Promoteurs, constructeurs, architectes, aménageurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**
- **Caisses nationales et régionales d'assurance vieillesse, caisses nationales d'assurance maladie, caisses primaires d'assurance maladie**
Présidents, directeurs, directeurs santé, directeurs financiers
- **Collectivités locales et territoriales**
Élus : présidents de conseils régionaux et généraux, maires, présidents de structures intercommunales, députés, sénateurs. Services d'action sociale dans les régions, départements, communes
- **Administrations publiques et services de l'État déconcentrés :**
DDASS, DRASS
Direction générale de l'action sociale
Agences régionales d'hospitalisation

Et toutes les personnes intéressées par le secteur de la prise en charge des personnes âgées.

2^{ème} conférence annuelle

DÉPENDANCE

Financer, coordonner et professionnaliser la prise en charge des personnes dépendantes

Débats animés par **Philippe LEDUC**, *Le Quotidien du Médecin* et **Étienne LEFEBVRE**, *Journaliste, Les Echos*

8h30 - 9h00 Accueil des participants

9h00 - 9h30

INTRODUCTION

Philippe BAS, Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille*

9h30 - 10h30

PLAN DE SOLIDARITÉ GRAND ÂGE : LES ENGAGEMENTS SONT-ILS À LA HAUTEUR DES BESOINS ? QUELLES PROPOSITIONS POUR L'APRÈS-2007 ?

Denis JACQUAT, Député de la Moselle, UMP
Jean-Luc PREEL, Député de la Vendée, UDF
Pascal TERRASSE, Député de l'Ardèche, PS

Témoïn : Gilles DUTHIL, Président, Institut Silverlife

10h30 - 11h00 Pause

11h00 - 13h00

FINANCEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ : QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ?

- État - Collectivités locales - Assureurs : quels acteurs ? Quelle répartition des rôles ?
- Vers la création d'un 5^{ème} risque ?
- Quelles solutions complémentaires à l'APA ?

Introduction : Stéphane LE BOULER, Chargé de mission, Centre d'analyse stratégique

Pascal BROUSSOUX, Directeur technique, AG2R
Gilles JOHANET, Directeur général adjoint, AGF
Claudy LEBRETON, Président, Conseil général des Côtes d'Armor ;
Président, Assemblée des Départements de France
Daniel LENOIR, Directeur général, FNMF
Dominique LIBAULT, Directeur, Direction de la Sécurité Sociale
Denis PIVETEAU, Directeur, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

13h00- 14h45

DÉJEUNER-DÉBAT

Rose-Marie VAN LERBERGHE, Présidente, Groupe Korian

14h45 - 16h15

SERVICES À LA PERSONNE ET DÉPENDANCE : QUELLES PERSPECTIVES À LA SUITE DU PLAN BORLOO ?

- Associations, mutuelles, sociétés d'assistance, ... : quel positionnement des différents acteurs ?
- Stratégie nationale ou locale ?
- Comment professionnaliser ces services ? Quelle démarche qualité ?

Bruno ARBOUET, Directeur, Agence nationale des Services à la Personne

Michelle DANGE, Présidente, Union Nationale Mutualiste Personnes Âgées Personnes Handicapées

Nicolas GUSDORF, Directeur général, Mutuaide Assistance ;
Président, Syndicat National des Sociétés d'Assistance

Françoise NOUHEN, Vice-présidente, UNCCAS

Olivier D. PICAUD, Associé, R&B Partners

Eric RAMBAUD, Directeur institutionnel et stratégique Retraite et Epargne, PRO BTP

16h15 - 17h45

COMMENT COORDONNER LA PRISE EN CHARGE ENTRE HÔPITAL, INSTITUTIONS ET DOMICILE ?

David CAUSSE, Délégué général adjoint, Fédération Hospitalière de France

Pascal CHAMPVERT, Président, Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées

Elisabeth HUBERT, Présidente, Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation à Domicile

Dr Fabien JOSSERAN, Directeur du service gérontologie, CCAS de Nice

Témoïn : Luc BROUSSY, Directeur du " Mensuel des Maisons de Retraite " ; Directeur, Cabinet EHPA Conseil

17h45 - 18h15

SYNTHÈSE ET CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Didier TABUTEAU, Directeur général, Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

* Sous réserve de confirmation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

RÈGLEMENT ATTENTION

Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin d'inscription. Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de la conférence. A l'exception des personnels du service public qui paient à service rendu.

Tarifs : 900 € HT par personne (soit 1 076,40 € TTC)
(entreprises des secteurs privés et publics)
600 € HT par personne (soit 717,60 € TTC)
(administrations, associations, hôpitaux, maisons de retraite)

Le prix indiqué comprend la participation à l'ensemble de la journée et la documentation. Joindre un bon de commande si nécessaire

Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date de la conférence :

- par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à dispenser de la formation professionnelle.
- par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION
Banque BNP, compte n° RIB 30004 / 00804 00010331433 / 36 BNP Champs Elysées
N° TVA intracommunautaire : FR 437 567 944 000 16

Merci de m'envoyer :

- une convention de formation
- une attestation de présence

Modalités d'annulation :

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail.
En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date de la conférence ou en cas d'absence le jour de la conférence, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date de la conférence, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 180 euros HT pour frais de dossier.
Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Je soussigné(e), accepte les modalités de règlement et d'annulation.

Date : / /

Cachet de l'entreprise (obligatoire)

Signature :

Les Echos
CONFÉRENCES

À renvoyer à

Isabelle GUILLET
Les Echos Conférences
16, rue du Quatre Septembre • 75112 Paris Cedex 02
Tél : 01 49 53 67 48 • Fax : 01 49 53 68 71
iguillet@lesechos.fr

suite du bulletin